

Bureau du 21 mars 2005

Décision n° B-2005-3024

commune (s) : Ecully

objet : **Passerelle autoroutière Sources-Pérollier - Acquisition après travaux de sécurisation et de remise en état**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 10 mars 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Située à l'entrée nord de l'agglomération lyonnaise, la passerelle qui surplombe l'A 6 permet de relier les quartiers d'habitat social des Sources et du Pérollier à Ecully.

Propriété de la Société Lyonnaise pour l'habitat (SLPH), gestionnaire de l'ensemble des 1 073 logements sociaux de cette cité HLM, cette passerelle suscite un sentiment d'insécurité pour les usagers qui l'empruntent quotidiennement pour se rendre au groupe scolaire du Pérollier et au centre commercial Grand Ouest.

Compte tenu du manque de protection permettant de garantir la sécurité des usagers et de la position stratégique de cette passerelle, une remise en état complète a été proposée, cet équipement devant être ensuite intégré dans le domaine public communautaire.

Les principes généraux de cette opération sont les suivants :

- sécuriser la passerelle Sources-Pérollier par l'installation de renforts latéraux de protection,
- installer un système d'éclairage adapté à l'ouvrage,
- élargir le cheminement par comblement de la partie centrale de la passerelle,
- assurer la liaison cyclable Champagne au Mont d'Or-Ecully-Dardilly (optionnel).

Le coût de l'opération est estimé à 391 180 € TTC. Le montage financier ainsi défini et approuvé par les différents partenaires dans le cadre de la programmation financière 2004 des crédits de la politique de la ville est le suivant :

- Etat	80 000 €
- région Rhône-Alpes	78 000 €
- Communauté urbaine	88 500 €
- commune d'Ecully	67 000 €
- Société Lyonnaise pour l'habitat	77 680 €
- total	391 180 €

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la SLPH. La Communauté urbaine s'acquitterait de sa participation par acquisition de cette passerelle une fois les travaux de remise en état réalisés, ceci pour un montant de 88 500 € TTC.

Les travaux auront lieu au cours du 2° trimestre 2005.

Il est également envisagé, au terme de l'opération, la signature d'une convention entre la Communauté urbaine, la commune d'Ecully et la SLPH en vue de déterminer les modalités de gestion et d'entretien de ce nouvel équipement.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme lors de sa réunion du 28 février 2005 ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition de la passerelle autoroutière Sources-Pérollier surplombant l'A 6 à Ecully, pour un montant de 88 500 € TTC, à l'issue des travaux de sécurisation et de remise en état réalisés par la SLPH.

2° - L'opération Ecully : passerelle autoroutière, inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007, fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale habitat et politique de la ville, pour un montant de 88 500 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement sur 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,